

FORMATION
CERTIFIANTE



GNCRA
GROUPEMENT NATIONAL
CENTRES RESSOURCES
AUTISME

CERTIFICAT NATIONAL D'INTERVENTION EN AUTISME

CNIA - 1^{ER} ET 2ND DEGRÉ

*L'ESEIS a été habilitée par le **Groupe National des Centres Ressources Autisme (GNCRA)** de 2021 à 2024 puis réhabilitée depuis le 5 janvier 2026.*

RS6954

Certification par le ministère
chargé de la solidarité
(datant du 18/12/2024)



**FRANCE
compétences**

CERTIFICATION
enregistrée au Répertoire spécifique



DURÉE :

154 h sur 4 mois (1^{er} degré)
ou
189 h sur 5 mois (2nd degré)

PROCHAINE SESSION :

D'octobre 2026
à juin 2027

LIEU



BAS-RHIN :

ESEIS - 3 rue Sédillot
67000 STRASBOURG

Accessible aux personnes en situation de handicap

COÛTS

Coût horaire : 24,49€

Coût de la formation 1^{er} degré :
3 771€

Coût de la formation 2nd degré :
4 628€

Le Certificat National d'Intervention en Autisme (CNIA) 1^{er} et 2nd degré a été créé pour améliorer la qualité du repérage, de l'orientation et de l'accompagnement des personnes autistes par les professionnels, en conformité avec les avancées scientifiques et en s'appuyant sur les recommandations des bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé.

OBJECTIFS

La formation amenant au CNIA vise à développer des compétences en accompagnement de personnes atteintes de Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) :

- Participer à l'évaluation du fonctionnement global de la personne atteinte de TSA
- Communiquer avec la personne atteinte de TSA et optimiser sa propre communication
- Prendre en compte les particularités sensorielles de la personne atteinte de TSA
- Optimiser les interactions sociales de la personne atteinte de TSA
- Prévenir et gérer les comportements-problèmes de la personne atteinte de TSA
- Elaborer et mettre un œuvre le projet personnalisé d'intervention de la personne atteinte de TSA
- Être en veille sur l'état de santé de la personne atteinte de TSA
- Mettre en œuvre des approches et des outils adaptés dans la réalisation des interventions dont bénéficie la personne atteinte de TSA
- Actualiser ses connaissances relatives aux TSA

CONDITIONS D'ACCÈS

- Dossier de candidature à demander par mail (voir ci-dessous).
- Après étude du dossier, un entretien de positionnement sera proposé permettant de vérifier l'expérience en matière d'accompagnement de personnes présentant des TSA ou non, la situation professionnelle, le besoin de trouver un lieu de stage de formation pratique et d'informer sur le projet de stage à mener.

Détails et informations sur :
WWW.ESEIS-AFRIS.EU/CNIA



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS



- **CNIA 1^{er} degré :**
 - » Des personnes exerçant une profession ou une activité sociale mentionnée au Livre IV du Code de l'action sociale et des familles (assistant familial, accompagnant éducatif et social, moniteur éducateur ...).
 - » Des personnes titulaires d'un diplôme ou d'un titre professionnel de niveau 3 et 4 du cadre national des certifications professionnelles (CAP à BAC).
- **CNIA 2nd degré :**
 - » Des personnes titulaires d'un diplôme ou d'un titre professionnel de niveau 5 à 8 du cadre national des certifications professionnelles (BAC + 2, Licence, Master, Doctorat)
- Un stage de formation pratique de 140 heures est **obligatoire** dans une structure accompagnant des personnes atteintes de TSA.

DATES

Regroupement 1 : du lundi 5 au vendredi 9 octobre 2026

Regroupement 2 : Lundi 9, mardi 10, jeudi 12 et vendredi 13 novembre 2026

Regroupement 3 : du lundi 7 au vendredi 11 décembre 2026

Regroupement 4 : du lundi 18 au vendredi 22 janvier 2027

Regroupement 5 : du lundi 15 au vendredi 19 février 2027

Regroupement 6 : lundi 22 et mardi 23 mars 2027

Regroupement 7 : mardi 4 mai 2027

Certification : 4 mai 2027 (écrit) et début juin 2027 (oral)

CONTACTS

Coordinatrice : Rachel RICARD

Responsable de la formation :
Agnès FISCHER
Tél. : 06 26 74 21 62
agnes.fischer@eseis-afri.fr

Assistante pédagogique :
Laetitia HORVATH
Tél. : 03 88 37 22 10
laetitia.horvath@eseis-afri.fr

